Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 8 (1916)

Heft: 8

Artikel: L'évolution économique et politique des villes et des campagnes suisses depuis la fin de l'ancien régime jusqu'à nos jours [suite]

Autor: Rappard, William-E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rait, ici, à répartir rationnellement les denrées alimentaires aux différentes communes.

Fixation des salaires minima pour les ouvriers de l'industrie, y compris l'industrie à domicile.

II. De la part des cantons

Création d'offices centraux chargés de l'acquisition et de la répartition des denrées aux communes, ainsi que de l'établissement de normes uniformes pour les secours à accorder.

Obliger les communes à constituer des commissions de secours qui seront chargées de l'exécution des mesures prévues en faveur de l'alimentation et de l'assistance.

Fixer une limite de ressources au-dessous de laquelle on aurait droit aux secours officiels.

Accorder des allocations de renchérissement au personnel au service des cantons, comme il est prévu pour le personnel de la Confédération.

Réglementer la vente sur les marchés publics.

Entente avec les communes en vue de l'exemption du payement des impôts pour les familles secourues. Subventions aux caisses d'assurance-chômage.

III. De la part des communes

Acquisition et répartition de denrées à prix réduits, pour autant qu'il s'agit de marchandises faisant défaut sur le marché public, et en tenant compte des conditions de gain.

Organisation de l'achat direct des produits du pays pour la revente directe aux consommateurs.

Vente de marchandises sur les marchés publics par les offices communaux d'alimentation, même en-dessous du prix d'achat, si les conditions du marché l'exigent.

Création de porcheries communales.

Vente de la viande, au prix de revient ou en dessous, aux familles peu fortunées.

Cession de terrain à cultiver aux familles peu fortunées.

Contrôle sévère de la fixation des prix et de l'application rigoureuse des prix arrêtés.

Suppression des mesures de capacité sur les marchés. Indication bien visible des prix de vente sur les marchandises.

Appui aux cuisines scolaires et fourniture d'objets d'habillement aux enfants dans le besoin.

Création de salles de lecture chauffées, sous la surveillance du corps enseignant, s'il s'agit de salles pour écoliers.

Secours aux locataires et adaptation des conditions de loyer aux conditions de renchérissement de la vie.

Subvention aux caisses d'assurance-chômage.

Allocations de renchérissement au personnel de la commune.

* * *

Ces revendications doivent faire l'objet d'un mouvement de toutes les organisations politiques et syndicales. Tous les moyens à la disposition des organisations (la presse, l'action parlementaire, les assemblées populaires et les manifestations) doivent être mis au service de la réussite d'un mouvement général.

Une représentation équitable de la classe ouvrière doit être exigée pour toutes les commissions constituées en vue de combattre le renchérissement. En particulier, les organisations de femmes doivent être représentées.

Les organisations ouvrières locales doivent instituer des commissions de quartier qui font des constatations sur la situation des familles ouvrières et rapportent à la commission locale de secours.

La Commission centrale de secours, comme organe des intérêts des consommateurs a à surveiller les événements de la vie économique, spécialement en ce qui concerne l'alimentation du peuple, et à adresser les requêtes nécessaires soit aux autorités fédérales, soit aux organes directeurs du parti et de l'Union des fédérations syndicales.

La Commission centrale de secours, avec le concours des organisations cantonales et communales réunira tout ce qui a trait au renchérissement de l'alimentation. Elle est chargée de formuler les revendications dans un mémoire et de le faire parvenir aux autorités fédérales.

Pour établir un contrôle efficace des marchés publics, les Unions locales désigneront une commission de contrôle, laissant une place équitable aux organisations ouvrières. Au cas où ce contrôle se montrerait insuffisant, des démonstrations sur le marché doivent être organisées.

Les syndicats doivent examiner la question des mouvements de salaire pour lesquels les organisations se prêteront un mutuel appui.

L'évolution économique et politique des villes et des campagnes suisses depuis la fin de l'ancien régime jusqu'à nos jours

par *William-E. Rappard*, professeur d'histoire économique à l'Université de Genève

Conférence faite le 3 février 1916 à l'Université de Genève sous les auspices de l'Union des Femmes

publiée par le *Journal de Statistique*

III.

La Suisse moderne, 1848—1916. L'essor économique des villes et l'avènement politique des campagnes

A la naissance de la nouvelle Confédération en 1848, les campagnes n'avaient pas encore perdu la prépondérance économique et elles venaient de conquérir l'égalité politique. Jamais leur situation nationale n'avait été aussi brillante. Jamais elle n'avait paru mieux assurée. Les villes, au contraire, n'avaient pas encore trouvé dans l'accroissement et l'enrichissement que leur avait valu la révolution industrielle de quoi compenser la perte de leur suprématie politique. Au point de vue national, leur position s'était incontestablement affaiblie.

Qu'allait apporter l'ère nouvelle? Nous pouvons aujourd'hui répondre à cette question en constatant que, malgré les bouleversements qui l'avaient annoncée, cette ère ne fut, en somme, que le prolongement naturel de la période précédente. Aux désordres tumultueux de l'adolescence succéda, pour la Suisse moderne, l'épanouissement de la maturité.

Dans l'ordre économique, la révolution industrielle continua de déployer ses effets. Mais bientôt un facteur nouveau vint ajouter son action à celle des forces qui travaillaient depuis un demi-siècle à augmenter la puissance économique des villes. Ce que le machinisme avait fait pour la production des richesses, le chemin de fer le fit pour leur circulation. Pendant que celui-là

continuait de multiplier les fabriques et d'accroître leur productivité, celui-ci vint leur fournir des matières premières à meilleur compte et leur ouvrir de nouveaux débouchés. L'influence de ce facteur nouveau sur toute l'économie nationale fut si décisive, il contribua si puissamment à modifier la situation respective des villes et des campagnes, qu'il nous faut rappeler ici au moins les principales étapes de son action.

En 1850, alors que le Royaume-Uni possédait déjà plus de 10,000 kilomètres de voies ferrées, et que les réseaux d'Allemagne et de France dépassaient déjà 6000 et 3000 kilomètres respectivement, la Suisse se contentait encore de deux petits tronçons d'une longueur totale de 26 kilomètres. Bâle était depuis 1844 reliée à Strasbourg par la ligne de St-Louis-Mulhouse et le fameux chemin de fer Zurich-Baden était en exploitation depuis 1847. La réalisation de tous les autres projets s'était jusque là achoppée aux aspérités du sol et aux aspérités non moins redoutables du caractère helvétique! Mais les difficultés principales s'aplanirent bientôt après l'adoption de la Constitution de 1848. En 1865, la Suisse possédait déjà un réseau de plus de 1300 kilomètres. Les grandes lignes intérieures avaient toutes été construites dans l'intervalle. Olten était devenu un nœud de routes très important relié à Genève par Berne et par Soleure, à Bâle par le Hauenstein — ouvert en 1858 — à Schaffhouse, à Romanshorn et à St-Gall par Winterthour et Zurich, et à Lucerne par Sursee. De plus, des voies ferrées sillonnaient déjà la vallée du Rhône jusqu'à Sion, la vallée de l'Aar jusqu'à Thoune et la vallée du Rhin jusqu'à Coire. La capitale des Grisons était d'ailleurs reliée aussi au réseau principal par Sargans, Weesen et la rive droite du lac de Zurich.

Les épisodes les plus marquants de l'histoire ferroviaire de la Suisse après 1865 furent l'ouverture du tunnel du Gothard en 1878, la nationalisation du réseau principal en exécution de la votation populaire du 20 février 1898, et le percement du Simplon en 1906. Cette histoire est résumée dans le tableau suivant, qui indique, en kilomètres, la longueur des lignes à traction de locomotive construites jusqu'en 1910:

Année	Kilomètres	Année	Kilomètres
1844	2	1870	1424
1847	26	1880	2566
1850	26	1890	3185
1860	1051	1900	3707
1865	1315	1910	4573

Le premier effet économique du développement ferroviaire de la Suisse dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle fut un rapide progrès de son industrie et de son commerce. Son premier effet social fut l'essor des villes. Bornons-nous à chercher à mesurer ces phénomènes, dont les rapports de corrélation avec l'extension du réseau de chemins de fer sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

A défaut de données précises et complètes sur la production totale de l'industrie suisse à diverses époques, nous ne pouvons en apprécier le développement que par des moyens indirects. Les deux sources auxquelles j'aurai recours pour cela sont les statistiques relatives à l'exportation de produits fabriqués, d'une part, et les recensements professionnels de l'autre.

Le tableau suivant montre les rapides progrès de l'exportation totale de la Suisse au cours des trente dernières années — les données comparables pour la période antérieure à 1885 font malheureusement défaut aussi — et les progrès, plus saisissants encore, de son exportation de produits fabriqués.

	Exportation totale (valeur en millions de francs)	Exportation de produits fabriqués *) (valeur en millions de francs)	Proportion de l'exportation de produits fabriqués *) en pour cent
1885	670	477	71,2
1890	725	538	74,3
1895	663	503	75,9
1900	836	644	77,0
1905	969	733	75,6
1910	1196	903	75,5
1913	1376	1023	74,3

Au cours de la dernière génération donc, le commerce d'exportation de la Suisse a plus que doublé d'importance, et la part de ce mouvement, due à la production industrielle, a augmenté dans une proportion plus forte encore.

Le tableau suivant, qui accuse une forte augmentation, absolue et relative, du nombre de personnes tirant leur subsistance d'une profession industrielle ou commerciale, montre, en outre, que ces progrès ne sont pas dus exclusivement à la hausse concomitante des prix ni aux perfectionnements de l'outillage.

*) Ces chiffres, conformes aux données des classifications officielles, sont quelque peu fallacieux. Les « produits fabriqués ne comprennent, en effet, aucune des « substances alimentaires » dont la valeur est due surtout au travail industriel qui y est incorporé. Il conviendrait, par exemple, d'ajouter aux fr. 1,023,000.— de « produits fabriqués » exportés en 1913, la valeur du chocolat (fr. 58,171,000.—), du lait condensé (fr. 44,195,000.—) et d'autres marchandises analogues, que la statistique officielle en exclut pour la faire figurer sous la rubrique « substances alimentaires ». Ainsi remanié, notre tableau accentuerait plus fortement encore la prépondérance des produits industriels sur les autres marchandises dans l'exportation totale.

Profession	Milliers de personnes vivant de cette profession						Proportion de la population totale en %					
	1860	1870	1880	1888	1900	1910	1860	1870	1880	1888	1900	1910
Transformation de la matière première	891	948	1058	1103	1384	1604	35,5	35,7	37,4	37,8	41,7	42,9
Commerce	163	175	206	213	285	378	6,5	6,6	7,3	7,3	8,6	10,1
Voies de communications, transports	47	63	112	100	167	234	1,9	2,4	4,0	3,4	5,8	6,3

L'essor des villes fut le résultat naturel de cette évolution économique, dont il fut d'ailleurs aussi la condition nécessaire. Si les villes ont seules bénéficié de l'augmentation de la population qui s'est produite en Suisse dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, c'est qu'elle eût été impossible dans un pays purement rural. L'agriculture nationale, si perfectionnée qu'on en suppose la technique, ne saurait nourrir aujourd'hui tous les habitants de la Suisse. Le commerce et l'industrie, donc les villes, ont seuls permis l'accroissement de sa population au cours des dernières générations. Ils ont, par conséquent, été seuls à en profiter immédiatement. Comme nous l'avons vu plus haut, la Suisse ne comptait que 11 villes de plus de 5000 âmes à la fin de l'ancien régime et que 28 en 1850. Ce nombre augmenta rapidement. Il fut de 35 en 1860, de 44 en 1879, de 49 en 1880, de 54 en 1888, de 62 en 1900 et de 89 en 1910. Alors que les habitants de ces communes ne constituaient que la quinzième partie de la population en 1798 et que la neuvième un demi-siècle plus tard, ils sont aujourd'hui près de 1,400,000 et forment donc à eux seuls plus du tiers de la population totale.

L'influence des chemins de fer sur l'agriculture fut tout autre. Sans doute, elle fut stimulante aussi, pour autant que le nouveau moyen de transport facilitait l'importation de machines agricoles et d'engrais artificiels et l'exportation des vins, des fromages et des autres produits dérivés du lait. Mais ces effets bienfaisants furent plus que neutralisés par la baisse des céréales et la hausse de la main-d'œuvre déterminées par l'introduction à meilleur marché de blés d'outre-mer et par l'augmentation de la demande de bras.

Déjà à la fin du dix-huitième siècle, la Suisse était obligée d'importer d'Alsace et de Souabe une partie notable des céréales qu'elle consommait. Mais au prix, fluctuant entre 25 et 30 francs le quintal métrique, auquel se vendaient les céréales en Suisse dans la première moitié du dix-neuvième siècle et au taux contemporain des salaires, la production des grains était encore, surtout après l'abolition définitive des charges féodales, une branche lucrative de l'agriculture nationale. Ces prix se maintinrent, montèrent même quelque peu jusqu'en 1870. Mais alors l'importation, en quantités toujours plus considérables, de blés hongrois, puis russes et américains, détermina une baisse qui, quoique irrégulière, se poursuivit jusqu'au début de la guerre actuelle.

En 1913, le prix moyen du froment était, en Suisse, de fr. 22.64, celui de l'épeautre de fr. 17.59 les 100 kilos. Comme les céréales indigènes, de qualité inférieure, se vendaient toujours à un prix sensiblement au-dessous du niveau de celui des céréales importées, leur production, dont M. E. Laur estimait le coût moyen à plus de fr. 21.50 le quintal, avait fortement baissé. Il est impossible de déterminer avec exactitude et précision le degré de dépendance économique qui en résultait pour le pays, mais il est certain qu'il devint pour les trois quarts au moins tributaire de l'étranger pour ses approvisionnements en grains.

Sans doute, la baisse du blé se trouvait partiellement, sinon entièrement compensée, à l'avantage des paysans, par l'extraordinaire hausse des laitages, due notamment à l'exportation croissante des fromages et à l'avènement des industries nouvelles du lait condensé et du chocolat au lait. Le prodigieux renchérissement du lait, du beurre et surtout du fromage, dont le prix a presque doublé depuis 1850, profita incontestablement à beaucoup d'agriculteurs suisses. Mais il affaiblit non moins certainement l'agriculture suisse dans son ensemble, en diminuant, dans l'économie nationale, le nombre de ses représentants. Déjà en 1796, Johann Georg Heinemann constatait à propos de l'agriculture bernoise que « le plus gros éleveur de bétail (Viehbauer) peut se contenter de deux ou trois valets de ferme. Si, à égalité de terre, il se met à cultiver le blé, il lui en faudra deux fois plus. S'il transforme son domaine en vignoble, il lui en faudra quatre fois plus. Voilà pourquoi, conclut Heinemann, on trouve moins de pauvres désœuvrés là où les champs labourables ne sont pas devenus des pâturages. »

Cette observation, faite à la fin de l'ancien régime et devenue banale de nos jours, est illustrée de façon frappante par le tableau suivant, qui accuse nettement la diminution relative, et même absolue, de la population agricole en Suisse depuis 1860.

Milliers de personnes vivant d'une profession ayant pour objet l'extraction et la production de la matière première *)

1860	1870	1880	1888	1900	1910
1159	1157	1168	1134	1101	1040

*) Ce sont les termes de la statistique fédérale. Comme les industries extractives, autres que l'agriculture, sont presque inexistantes en Suisse, ces chiffres représentent donc avec une exactitude suffisante l'évolution quantitative de la classe agricole.

Proportion de la population totale en pour cent

1860	1870	1880	1888	1900	1910
46,2	43,2	41,2	38,9	33,2	27,8

Ces chiffres montrent comment, au cours de cette période si brillamment inaugurée, la classe paysanne, et avec elle et par elle, les campagnes helvétiques perdirent leur prépondérance économique. La révolution industrielle, hâtée et consommée par l'avènement du chemin de fer, avait fait son œuvre. Les villes prenaient leur revanche de leurs déboires politiques!

Si, avec le Bureau fédéral de statistique, on considère comme urbaine, la population des communes de plus de 2000 âmes, et comme rurale, celle des communes de moins de 2000 âmes, on obtient le tableau suivant qui, résumant et complétant tous les précédents, montre clairement comment le centre de gravité démographique et économique s'est déplacé des campagnes vers les villes au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Le mouvement de concentration urbaine de 1850 à 1910

Chiffres absolus

	1850	1860	1870	1880	1888	1900	1910
Population urbaine .	780,536	900,820	1,055,820	1,265,282	1,354,429	1,745,656	2,223,025
Population rurale .	1,612,204	1,609,674	1,599,181	1,566,505	1,563,325	1,569,787	1,530,268
Population totale. .	2,392,740	2,510,494	2,655,001	2,831,787	2,917,754	3,315,443	3,753,293

Chiffres relatifs (‰ de la population totale)

Population urbaine .	326	359	398	447	464	527	592
Population rurale .	674	641	602	553	536	473	408

Mais plus les campagnes sentaient leur puissance économique menacée, plus elles cherchaient et mieux elles réussissaient à organiser leur puissance politique et à la mettre au service de leurs intérêts matériels.

La Constitution de 1848 avait été élaborée dans un esprit de libéralisme économique qui était de tradition en Suisse, et qui semblait d'ailleurs gagner toute l'Europe occidentale à cette époque. La Confédération, dans l'intention de ceux qui l'avaient créée, ne devait intervenir ni pour ni contre une classe déterminée de la collectivité sociale. Elle devait se borner à « affermir l'alliance des Confédérés, maintenir et accroître l'unité, la force et l'honneur de la nation suisse », pour employer les termes du préambule de la Constitution.

En matière douanière — pierre de touche de toute politique économique — la Suisse résolut de demeurer fidèle aux principes libéraux, à qui tant de publicistes notoires avaient dans le passé attribué sa déconcertante prospérité. Mais déjà un parti protectionniste était né. Il se composait d'artisans et d'industriels plus que d'agriculteurs. Ces derniers, en effet, sauf certains viticulteurs vaudois, trouvaient encore dans les frais de transport élevés de la période antérieure aux chemins de fer, une suffisante protection naturelle contre la concurrence du dehors. « La population non industrielle, déclara un membre de la commission constituante dans sa séance du 11 mars 1848, redoute une hausse successive des péages et n'accueillerait pas favorablement un projet qui ne lui offrirait pas des gages positifs de sécurité à cet égard. »

L'article 25 de la Constitution de 1848, devenu l'article 29 de celle de 1874, qui proclame, avec toute la clarté désirable, que « la perception des péages fédéraux sera réglée conformément aux principes » purement fiscaux, donna les garanties demandées. Aussi, pendant trente ans, ces principes furent-ils respectés. En 1877 encore, le député bâlois Stähelin pouvait déclarer au Conseil des Etats : « Nos droits de douane doivent rester ce qu'ils ont été jusqu'ici, à savoir des droits fiscaux, des impôts indirects . . . Ils ne doivent jamais servir à des fins de protectionnisme économique. »

Mais déjà cette opinion était vivement combattue. Ses adversaires industriels triomphèrent partiellement et modestement en 1884. Ses adversaires de la campagne triomphèrent nettement et bruyamment en 1902. « Avec l'adoption de ce tarif, écrivait M. Geering en cette année, le libre-échangisme suisse devient jusqu'à nouvel ordre de l'histoire ancienne. » « Nous ne craignons pas d'affirmer, lisons-nous dans une brochure récente de l'Union des Paysans, que le nouveau tarif douanier a sauvé l'agriculture suisse du désastre. »

Aujourd'hui, les principes constitutionnels qui, en théorie nous régissent toujours, sont, en fait, si bien oubliés qu'on lit presque sans surprise des déclarations comme celle-ci : « Le tarif des douanes doit demeurer ce qu'il est, ce qu'il a cherché à être jusqu'à ce jour, en toute première ligne un grand instrument économique; ce n'est qu'en deuxième ligne qu'il peut être un instrument fiscal. » Le seul étonnement que l'on éprouve peut-être à la lecture de ces mots, c'est

de les trouver sous la plume d'un des magistrats les plus distingués de la République, dans le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le budget de la Confédération pour 1916!

Cette évolution du libre-échangisme au protectionnisme que nous subissons, presque sans nous en douter, depuis une vingtaine d'années, la Suisse la doit en première ligne à l'influence politique des paysans. Cette influence s'est d'ailleurs affirmée dans bien d'autres domaines encore.

Nous ne pouvons que rappeler ici les innombrables subventions fédérales et cantonales consenties en faveur de l'amélioration du sol, de la reconstitution des vignobles, de la lutte contre les épizooties, de l'instruction professionnelle des paysans et de l'expérimentation agricole. Il faut y ajouter les encouragements directs et indirects prodigués aux diverses catégories d'éleveurs de bétail et surtout les « mesures prises contre les dommages qui menacent l'agriculture ». Celles-ci comprennent, outre les dépenses occasionnées par la lutte contre le phylloxéra et le mildiou, les subsides aux caisses d'assurance contre la grêle et notamment contre la mortalité du bétail.

L'influence exercée par les représentants des campagnes dans les conseils législatifs de la Confédération et des cantons peut se mesurer aux répercussions financières de la très généreuse politique agraire dont ils ont été les initiateurs. A lui seul, le buget fédéral, qui jusqu'en 1860 ne comportait aux dépenses aucune faveur particulièrement destinée à l'agriculture, a vu ses charges augmenter de ce fait d'une façon vraiment impressionnante. Outre les quelque 75 millions de francs dépensés depuis 1855 en subventions pour corrections fluviales, endiguements et travaux d'assainissement, dont la presque totalité profitèrent en première ligne aux campagnes, les dépenses de la seule Division de l'Agriculture furent de:

Fr.		Année	Fr.		Année
6,120	en	1860	1,691,626	en	1895
61,011	»	1880	2,733,566	»	1900
275,784	»	1885	3,376,054	»	1905
811,439	»	1890	5,140,825	»	1910

Elles atteignirent leur point culminant en 1912, où elles furent de fr. 5,837,185. Même au budget de guerre de 1916, la Division de l'Agriculture reste inscrite pour la somme de fr. 4,333,040, alors que la Division de l'Industrie et des Arts et Métiers, dont dépend encore pour une large part le commerce, n'y figure que pour fr. 3,325,731. Sans doute, il faut se garder de tirer du rapprochement de ces deux sommes des conclusions absolues qu'il ne saurait nullement comporter. Elles sont loin de donner la mesure exacte des sacrifices consentis en faveur des diverses branches de l'économie nationale par le pouvoir central. Ce dernier, en effet, s'est privé de ressources et chargé de dépenses considérables par bien des mesures législatives et administratives, qui ne s'expliquent que par le désir de favoriser indirectement la production nationale et notamment la culture du sol.

Tout observateur attentif et impartial de l'évolution budgétaire de la Confédération et des cantons suisses au cours de la dernière génération reconnaîtra que presque partout l'agriculture est devenue l'enfant chéri — j'allais dire l'enfant gâté — des pouvoirs publics.

L'agriculture ne doit d'ailleurs qu'à elle-même la générosité sans précédent dont elle est devenue l'objet. C'est un fait incontestable, la Suisse est aujourd'hui, plus que jamais depuis la fin de l'ancien régime, gouvernée par ses paysans. Henry Demarest Lloyd, un des nombreux Américains qui ont étudié notre vie publique, avec la clairvoyance et la compréhension sympathique que peuvent seuls apporter à cette tâche de véritables démocrates, déclarait il y a quelques années: « En Suisse, les agriculteurs constituent probablement un facteur politique plus puissant que dans n'importe quel autre pays à civilisation avancée. »

Nos campagnards, en citoyens avisés, se font encore volontiers passer pour victimes de la tyrannie égoïste des villes, lorsqu'ils s'adressent au peuple souverain pour se concilier ses bonnes grâces. Mais, entre eux, dans l'intimité rurale, ils leur arrive de reconnaître franchement qu'ils sont devenus les maîtres. Ainsi, dans la brochure précitée, où il constate que la Suisse a passé, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, par « une période de faveur exclusive envers le commerce et l'industrie », le Secrétariat de l'Union suisse des paysans met en garde ses lecteurs campagnards contre les dangers qui les menaceraient « si leurs adversaires arrivaient à posséder la majorité et avaient à décider de la politique économique du pays ». On ne saurait avouer plus ingénuement que l'on a conquis et que l'on possède la suprématie politique!

Mais comment expliquer ce phénomène vraiment paradoxal d'une classe qui, sous un régime absolument démocratique, devient d'autant plus puissante qu'elle devient moins nombreuse, qui conquiert la suprématie politique au moment même où elle perd la prépondérance économique?

Le fait est assurément digne de remarque. Il n'est cependant pas inexplicable. Je l'attribue pour ma part à trois causes principales.

Tout d'abord, dans les décisions prises par la nation elle-même en votation populaire, la prépondérance numérique des citadins est moins forte que les chiffres cités plus haut ne le feraient

supposer. Ces chiffres, en effet, se rapportent à la population totale. Or, seule la population nationale participe en la personne de ses électeurs aux *referenda* législatifs et constitutionnels. Mais, comme le montre clairement le tableau suivant, les étrangers sont sensiblement plus nombreux dans les villes qu'à la campagne.

Territoire de résidence	Population totale	Etrangers	Proportion d'étrangers en p. cent
Villes de plus de 10,000 habitants .	1,014,251	287,061	28,3
Districts industriels*)	1,384,684	165,294	11,9
Districts mixtes*) .	918,804	74,365	8,1
Districts agricoles*)	435,554	25,291	5,8
Suisse	3,753,293	552,011	14,7

La démocratie directe, qui proportionne les droits politiques des diverses parties du pays à leur population nationale, favorise donc les régions agricoles où les étrangers sont le moins nombreux. Elle leur accorde, en fait, une part d'influence plus que proportionnelle à leur population totale.

Mais, chose curieuse, ce n'est pas devant le peuple suisse que les campagnes ont remporté leurs plus importantes victoires politiques, mais au sein de son Parlement. Or, comme un des conseils, celui précisément qui est dit national, représente en réalité, non pas la nation, mais la population totale, l'explication de la suprématie des paysans, tirée de la nature de la démocratie directe, est manifestement insuffisante.

La seconde raison de cette suprématie, je la trouve dans la forte homogénéité sociale de la classe agricole. Elle doit ainsi à sa nature même de pouvoir lutter plus unie contre des adversaires que leur hétérogénéité oppose souvent les uns aux autres. Les campagnards ont beau être une minorité. Les paysans sont la plus forte des minorités et elle ne peut être battue que par une coalition compacte de toutes les autres. Or, combien y a-t-il de questions politiques où leurs intérêts permettent aux grands et aux petits commerçants, aux artisans, aux industriels, aux ouvriers, aux fonctionnaires et aux membres des professions libérales de marcher d'accord? L'union fait la force des paysans, la désunion la faiblesse de leurs adversaires.

Mais cette seconde raison elle-même n'est pas encore tout à fait suffisante. Si elle peut faire comprendre les récents succès politiques des campagnes, elle n'explique pas leurs échecs antérieurs. Pourquoi n'est-ce qu'à partir du moment où leur prépondérance économique parut ébranlée, que les paysans ont pleinement conquis la suprématie politique? La démocratie moderne date en Suisse de la première moitié du dix-neuvième siècle. L'homogénéité des paysans existait déjà au moyen âge. Or, leurs grandes victoires n'ont été remportées qu'au cours des vingt dernières années. Pourquoi cela? C'est qu'il fallait aux paysans le sentiment du danger pour leur donner pleinement conscience de leur solidarité naturelle et pour leur faire saisir, dans l'arsenal de la démocratie, les armes que le suffrage universel y tenait à leur disposition. Ils ne devinrent vraiment forts que le jour où ils se sentirent vraiment affaiblis. L'offensive politique des paysans suisses au début du vingtième siècle n'est qu'une défensive économique. Voilà sa véritable explication.

Ils eurent, à ce moment critique de leur histoire, le bonheur de trouver en M. Ernest Laur et en quelques-uns de ses lieutenants des chefs exceptionnellement énergiques et capables. Joignant un rare talent d'organisation à un ardent amour de leur cause, qu'ils ne distinguaient pas de la cause même de leur pays, ces hommes créèrent, en 1897, l'Union suisse des paysans.

Je ne dirai rien de cette association professionnelle, la plus puissante qui existe à l'heure actuelle en Suisse. Je me bornerai à tirer de la brochure à laquelle j'ai déjà fait plusieurs emprunts, une dernière citation. Elle me paraît singulièrement révélatrice et explicative en sa simplicité. La voici:

« Dans chaque commune suisse, l'Union possède un ou plusieurs *hommes de confiance* qui ont pour mission de travailler et de soutenir l'Union dans son but et ses aspirations. Lorsqu'ils ont pris à cœur d'éclairer les paysans, les votations se passent bien. »

Nous venons d'esquisser, en cherchant à l'expliquer, l'évolution des villes et des campagnes suisses depuis la fin de l'ancien régime jusqu'à nos jours. La conclusion de cette rapide étude historique peut se résumer en ce singulier paradoxe politico-économique:

Ce que les villes ont perdu en influence de gouvernement au cours du siècle écoulé, elles l'ont gagné en population et en richesse. Et les campagnes ont fait surgir, des ruines mêmes de leur ancienne prépondérance économique, l'édifice imposant de leur actuelle puissance politique.

IV.

L'avenir — Antagonismes inévitables et concessions nécessaires

Nous voici donc arrivés au seuil de la réalité contemporaine. L'historien peut y déposer son fardeau. Sa tâche est achevée. Mais là où finit

*) Ce tableau, tiré du premier volume des Résultats statistiques du recensement fédéral de 1910, appelle la remarque suivante: Les districts sont classés en industriels, mixtes et agricoles, selon que, d'après le recensement de 1900, on y compte moins de 40 %, de 40 à 59 %, ou 60 % au moins de population agricole.

l'œuvre de l'historien, commence l'action du citoyen.

Nous ne sommes certes pas les maîtres absolus de l'avenir national. Mais, grâce à nos institutions démocratiques, nous n'en sommes pas non plus les esclaves résignés. Nous pouvons, dans une certaine mesure, le façonner à notre gré. Mais si l'historien et l'économiste ne peuvent pas prévoir quel sera cet avenir, ne peuvent-ils pas au moins suggérer au citoyen quelques réflexions sur ce qu'il pourrait, sur ce qu'il devrait être?

Qu'il me soit permis, en terminant, non pas d'étudier ce sujet — il est bien trop vaste — mais d'indiquer en quelques mots dans quel esprit il doit, à mon sens, être abordé.

Le problème des rapports futurs des villes et des campagnes est un des problèmes vitaux de notre pays, ou plutôt, c'est un des aspects du problème national par excellence: celui de notre indépendance.

Les intérêts immédiatement en présence sont ceux des producteurs de denrées agricoles, consommateurs de richesses fabriquées d'une part, et ceux des consommateurs de matières premières, qui achètent avec le fruit de leur travail industriel, commercial ou intellectuel les vivres nécessaires à leur subsistance, de l'autre. Ces intérêts sont nettement contraires. Là où le bon marché fait le bonheur des uns, il fait la misère des autres. Là où les uns veulent vendre à des prix rémunérateurs, ils se heurtent à la résistance des autres qui voudraient acheter à bon compte. Comment concilier ces exigences contraires?

Ainsi posé, le problème ne serait que d'ordre strictement économique. Sa solution, si la paix future était définitivement assurée, ne saurait faire de doute à mes yeux. Je considère, en effet, comme tranché en faveur du libéralisme, le séculaire débat de théorie économique qui mit aux prises les protectionnistes et leurs adversaires. S'il ne s'agissait que d'organiser l'Etat en vue de la prospérité matérielle du plus grand nombre, la neutralité absolue s'imposerait en matière de production nationale et de commerce extérieur. Toute atteinte à cette neutralité serait une atteinte au cours naturel des choses, qui se traduirait fatalement par un renchérissement préjudiciable du coût de la vie.

Mais, je me hâte de l'ajouter, telle n'est pas ma solution. Je la repousse pour deux raisons.

Raisonner, en 1916 au cœur de l'Europe ensanglantée, dans l'hypothèse de la paix définitivement assurée, c'est faire de l'utopie ou de l'ironie. Or, dans ce domaine et à cette heure, mon esprit répugne vraiment autant à l'une qu'à l'autre.

Mais, même utopie réalisée, je ne préconiserais pas la solution du libéralisme intransigeant. Car, si elle résoudrait au mieux des intérêts matériels de la majorité le problème économique, tel que nous l'avons posé, elle sacrifierait certains intérêts nationaux, dont il n'est pas permis de faire abstraction dans l'étude d'un problème qui n'est économique que par l'un de ses aspects.

Avant de songer à s'enrichir, il faut assurer son existence, nécessité devant laquelle s'inclinait déjà le père du libéralisme économique moderne. « La sûreté de l'Etat est d'une plus grande importance que son opulence », écrivait Adam Smith pour défendre le fameux Acte de Navigation, si contraire pourtant à la liberté du commerce et aux intérêts matériels du pays qu'il protégeait. Or, il me semble évident que notre existence helvétique est menacée par la trop rapide évolution industrielle et commerciale dans laquelle nous sommes entraînés. Le libéralisme, précisément parce qu'il est la vérité économique, favorise cette évolution où la majorité trouve son profit. Mais il la favoriserait même si, comme on peut le redouter, cette course à la richesse matérielle était une course à la mort nationale.

Je ne puis développer ici cette idée. Je me borne donc à l'indiquer telle que je la conçois: Quatre grands dangers menacent notre vitalité helvétique. Ce sont le fléchissement du taux de la natalité, la surpopulation étrangère, la dénationalisation de certains milieux suisses et l'état de dépendance trop étroite dans laquelle s'enlise notre économie par rapport à celles de nos voisins. Ces quatre dangers sont essentiellement des dangers urbains, que l'évolution industrielle et commerciale tend à aggraver et qu'une réaction agraire pourrait, dans une certaine mesure, atténuer. Si donc notre politique économique doit avoir pour but suprême la défense de notre existence nationale, elle ne saurait s'inspirer d'un libéralisme doctrinaire, qui tend à favoriser une évolution dont l'effet est de nous affaiblir tout en nous enrichissant.

Est-ce à dire qu'il faille songer à entourer notre pays d'une muraille de Chine, dans le fol espoir de rendre à nos campagnes leur ancienne prépondérance économique, en empêchant l'importation de toute denrée agricole susceptible d'être produite chez nous? Est-ce à dire même qu'il faille imposer à tous les vivres importés des droits de douane destinés à compenser les avantages naturels dont bénéficie leur production dans les pays exportateurs?

Evidemment non. Puisqu'à la fin du dix-huitième siècle la Suisse, qui ne comptait pas encore deux millions d'habitants, était déjà lourdement tributaire de l'étranger pour ses approvisionnements en céréales, ce serait une véritable aberration de vouloir lui rendre une indépendance, qu'elle ne pourrait reconquérir qu'au prix des

deux tiers de sa population et de la presque totalité de sa fortune. En voulant nous entraîner jusque là, les agrariens ne réussiraient qu'à compromettre leur puissance politique, en réalisant ce prodige de solidariser tous leurs adversaires, dont les intérêts sur ce point, sont naturellement identiques.

Qu'on continue à stimuler par de généreux et opportuns encouragements l'initiative des agriculteurs et de la productivité de l'agriculture, ce sera fort bien. Qu'on cherche, par tous les moyens compatibles avec l'existence de la majorité urbaine, à retenir les paysans sur leurs terres, en leur facilitant la vie matérielle et en rehaussant leur prestige moral, c'est à quoi les citadins seraient coupables de s'opposer. Qu'on élève même, dans une faible mesure, les droits sur les céréales, c'est à quoi ils se résigneront d'autant plus volontiers que les déficits budgétaires leur en montreront mieux la nécessité.

Mais que les campagnes se gardent bien de la fatale erreur d'exiger impérieusement, comme un dû, ou d'intriguer pour s'assurer par ruse démagogique, des sacrifices que les villes sont libres de leur refuser. Elles les consentiront d'autant plus aisément qu'elles auront plus nettement le sentiment de servir par là, non pas les intérêts exclusifs d'une classe rivale, mais la patrie.

Ces temps de guerre — et c'est presque la seule consolation qu'ils nous offrent — sont singulièrement propices au désintéressement patriotique. Bien mieux qu'en des périodes de développement pacifique, le peuple sait aujourd'hui discipliner ses instincts égoïstes et ses appétits matériels. Jamais les Suisses n'ont plus hautement apprécié la possession de leurs privilèges nationaux. Jamais donc leurs dispositions n'ont été plus favorables aux sacrifices nécessaires à la conservation de ces privilèges.

Que l'on fasse donc appel à la clairvoyance nationale et au dévouement civique des villes! Qu'elles sachent spontanément renoncer, en faveur des campagnes, à une large part des bénéfices que leur a valus l'évolution économique du dernier siècle! Que les classes privilégiées des villes en particulier sachent assumer allègrement le plus lourd du fardeau que fera peser sur les épaules de leurs concitoyens déshérités une politique qui, parce que vraiment nationale, sera plus agraire qu'urbaine!

C'est à la fois la conclusion de l'historien et le vœu du citoyen qui a eu l'honneur de vous entretenir. C'est sa conclusion et son vœu, car l'avenir national lui paraît être à ce prix, un avenir dans lequel les Suisses seront moins riches peut-être, mais plus suisses.

Note. — J'ai jugé inutile d'alourdir cette rapide étude par l'indication des ouvrages consultés au cours de sa préparation. Pour ce qui concerne la période antérieure à 1848, le lecteur en trouvera l'énumération complète dans mes ouvrages sur « *Le Facteur économique dans l'avènement de la Démocratie moderne en Suisse. T. I. L'agriculture à la fin de l'ancien régime* ». Genève 1912, et sur « *La révolution industrielle et les Origines de la Protection légale du travail en Suisse* », Berne 1914. Pour ce qui concerne la période postérieure à 1848, j'ai puisé surtout dans les publications officielles du Bureau fédéral de statistique. Je tiens à remercier très vivement son directeur, ainsi que M. Ernest Laur, secrétaire des paysans suisses, de l'empressement qu'ils ont bien voulu mettre à répondre à mes demandes de renseignements supplémentaires.

Mouvement syndical international

Secrétariat international des ouvriers de la pierre

Le rapport du secrétariat international des ouvriers de la pierre, pour la période du 1er juillet 1915 au 30 juin 1916, nous est parvenu. Nous en extrayons les quelques passages suivants:

« Malgré la censure, souvent très sévère dans les pays belligérants, l'échange de correspondances a été fort actif entre le Secrétariat et les syndicats professionnels, cet échange fut même plus conséquent qu'avant la guerre. Il comprend un grand nombre de lettres de membres à leurs parents demeurant dans les Etats en guerre, et avec lesquels les relations postales étaient interrompues. Il s'agit spécialement de l'échange de lettres entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

L'échange des journaux entre quelques fédérations professionnelles de la France et de l'Allemagne fut fait régulièrement chaque semaine. En outre, nous envoyâmes de nombreuses demandes concernant des rapports et des comptes rendus financiers, quatre circulaires aux fédérations de l'Amérique, une autre aux autres syndicats nationaux d'outre-mer et une à la presse du parti des divers pays.

Malgré toutes nos peines et l'aide des collègues des autres pays, les relations écrites avec la Belgique, la Finlande et les Etats du Balkan n'ont pas été possibles. Les lettres expédiées ne parvinrent pas à leurs destinataires; elles furent détruites par la censure ou renvoyées.

Nous avons écrit plusieurs en Angleterre et en Espagne, nous avons dans ce cas demandé l'aide des camarades français, mais un résultat définitif n'a pas pu être atteint. Il est vrai que ces deux pays nous déclarèrent leur sympathie et publièrent nos rapports trimestriels, partiellement sous forme de brochures, mais jusqu'ici ils n'envoyèrent pas le montant de leurs cotisations.